

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Saint-Joseph)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **1^{er} mars 2021**, à 16 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 298 868, propriété de monsieur Fernand Létourneau et madame Antonia Paulhus-Létourneau.

Cette demande consiste à permettre un pourcentage minimal de l'aire de verdure de 24 %, pour la propriété sise au 16355, avenue Savoie, alors que la grille de spécifications du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe à 35 % le pourcentage minimal d'aire de verdure pour une propriété industrielle protégée par droits acquis dans la zone d'utilisation résidentielle 5104-H-07, et ce, conditionnellement à la plantation de deux arbres en cour avant et l'aménagement d'une haie de cèdres, le long de l'allée de circulation projetée face à la rue Brunette Ouest.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante :
<https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 26 février 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 10 février 2021



Geneviève Lauzière, L.L. B., OMA
greffière